à Villenave d'Ornon, le 15 juin 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une journée portes ouvertes pour découvrir l'école municipale de musique

Mercredi 24 juin, l'école municipale de musique de Villenave d'Ornon ouvre ses portes au public, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Au programme : découverte des différentes disciplines, échanges avec les professeurs et animations musicales. Entrée libre et gratuite.

Une journée portes ouvertes
Chaque année, l'école municipale de musique de Villenave d'Ornon propose une journée portes ouvertes pour découvrir et essayer gratuitement les instruments qui y sont enseignés, échanger avec les professeurs et s'imprégner de l'ambiance. Cette journée portes ouvertes aura lieu le **mercredi 24 juin, au sein des locaux de l'école, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h**.

Le matin, vous pourrez découvrir le piano, le violon, la harpe, la batterie et les percussions, la clarinette, la guitare, le trombone et le tuba. L'après-midi, vous pourrez découvrir le saxophone, la trompette et l'accordéon, en plus du violon, de la batterie et des percussions, de la harpe, du piano et de la clarinette.

Par ailleurs, des animations musicales seront proposées par les élèves de l'école tout au long de la journée.

L'entrée est libre.

Inscriptions à la rentrée
Tandis que les réinscriptions des anciens élèves seront possibles en ligne, du 15 juin au 3 juillet, les nouvelles inscriptions seront programmées directement à l'école, du 1er au 7 septembre, selon un planning défini.

Pour les enfants villenavais, les nouvelles inscriptions seront prévues :
- Mardi 1er septembre : de 17 h à 19 h pour la batterie, les percussions, le piano et la flûte traversière.
- Mercredi 2 septembre : de 9 h 30 à 10 h 30 pour l'éveil musique-danse (4-5 ans) ; de 10 h 30 à 11 h 30 pour l'éveil musical famille (4-5 ans) ; de 11 h 30 à 12 h 30 pour l'éveil musical (6 ans) ; de 17 h à 19 h pour l'atelier de découverte instrumentale, l'accordéon, la clarinette, le saxophone, la trompette, le violon, la chorale enfants, l'orchestre à cordes, l'atelier de jazz, l'orchestre harmonie junior, les ateliers de musiques actuelles, le cours d'improvisation et le cours de musique électronique.
- Jeudi 3 septembre : de 17 h à 19 h pour la contrebasse, la cornemuse, la harpe, la guitare classique, la guitare électrique, la guitare basse, le trombone, le tuba, le violoncelle, le ceilidh band et le cours de culture musicale.

Pour les adultes villenavais, les nouvelles inscriptions seront possibles le vendredi 4 septembre, de 17 h à 19 h, pour tous les instruments. Pour les enfants et adultes non villenavais, les nouvelles inscriptions seront possibles pour tous les instruments, le lundi 7 septembre, de 17 h à 19 h.

La reprise des cours est prévue le lundi 14 septembre.

Une bourse d'aide à la pratique sportive et culturelle
Les jeunes villenavais âgés de 5 à 21 ans peuvent bénéficier d'une bourse d'aide à la pratique sportive et culturelle, sous condition de ressources du foyer. Cette bourse permet de bénéficier d'une réduction pour toute inscription dans une structure municipale ou associative, sportive ou culturelle, et est donc valable pour les inscriptions au sein de l'école municipale de musique. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service culturel, par téléphone au 05 57 99 52 27.

Infos pratiques : École municipale de musique – 05 57 99 52 39
Parc Sourreil, 329 chemin de Leysotte, 33140 Villenave d'Ornon

Suivez-nous sur villenavedornon.fr / Facebook @mairievillenavedornon

Contact presse : Service communication - Mairie de Villenave d'Ornon
service.presse@mairie-villenavedornon.fr - 05 56 75 69 39